

Cartographie interactive des implantations hôtelières à Paris et dans la métropole

Paris et la Métropole du Grand Paris proposent aujourd'hui plus de 110 000 chambres d'hôtels dont 80 000 à Paris. Dans un contexte de raréfaction du foncier disponible et de saturation de l'offre, Paris&Co et l'Apur ont mis en place un outil d'aide à la décision pour identifier et recenser les nouveaux sites d'implantations hôtelières.

La cartographie interactive offre une vision précise des sites potentiellement disponibles, et des différents équipements à proximité afin de permettre aux porteurs de projets d'examiner les possibilités offertes sur chaque site.

Co-élaborée avec Paris, les territoires métropolitains, l'agence de développement du Val-de-Marne, les départements et les 3 comités départementaux du tourisme (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), la carte recense l'ensemble des équipements hôteliers existants, des projets d'hôtels et des sites disponibles. Interactive et évolutive, elle permet de croiser des données sur les équipements existants (transports, musées, etc.) et à venir (nouvelles gares du réseau du Grand Paris Express, équipements sportifs, culturels, sites touristiques, etc.). Ainsi que des éléments d'attractivité économiques (pôles d'emplois, tourisme d'affaires, etc.).

Depuis 2008, un plan hôtelier parisien a été mis en place pour accroître la capacité d'accueil de 7 000 chambres d'ici 2020. Cet outil vient appuyer la dimension métropolitaine du plan

hôtelier pour assurer une meilleure coordination et une plus grande visibilité à l'international.

Un outil enrichi et actualisé régulièrement

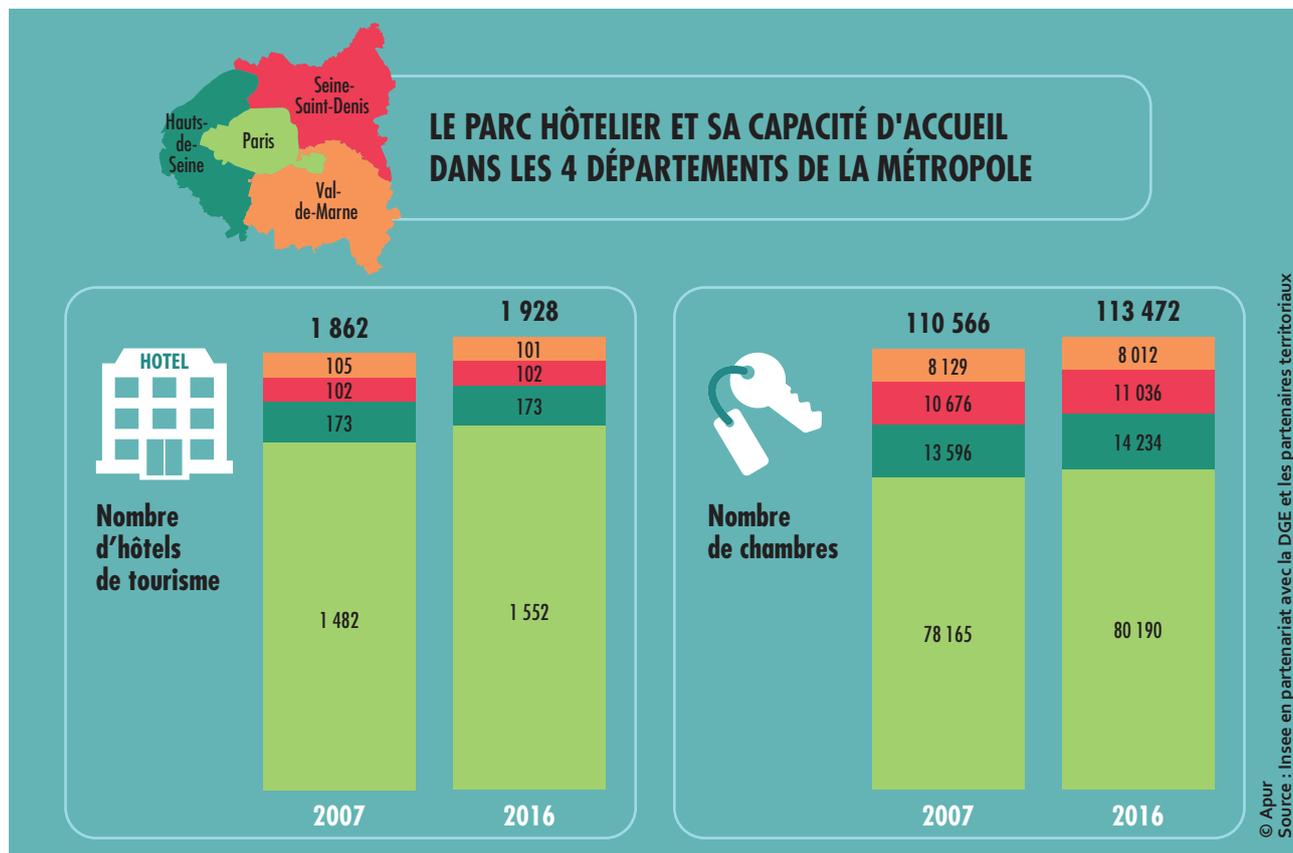
La carte interactive sera actualisée régulièrement afin de pouvoir suivre l'état d'avancement des projets (intégration au parc existant, ouverture, fermeture, etc.).

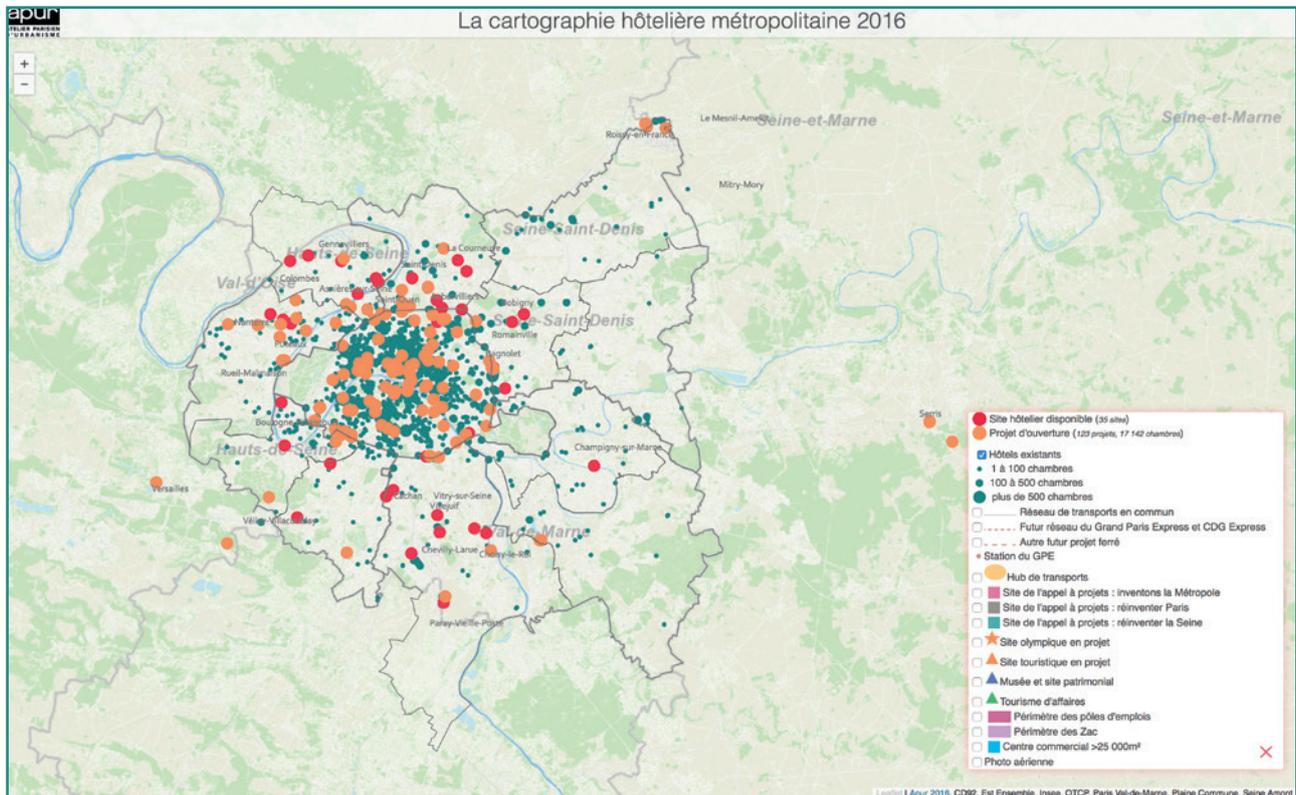
Les projets d'ouvertures à l'horizon 2022

D'ores et déjà une centaine de projets d'hôtels ont fait l'objet d'un dépôt de permis de construire, voire d'une autorisation. Ensemble, ils représentent 13 000 chambres supplémentaires. Cet apport est bien entendu en constante évolution et une telle dynamique ne doit pas occulter les fermetures d'hôtels intervenant dans le même temps.

Le foncier disponible

Fin 2016, on répertorie une trentaine de terrains répartis dans toute la métropole, dont la mutation est à l'étude ou engagée. L'hôtellerie figure parmi les destinations envisagées pour ces terrains.





http://www.apur.org/dataviz/cartographie_hoteliere/index.html

La carte interactive propose plusieurs couches d'informations que l'on peut hiérarchiser selon les besoins, ainsi que des informations complémentaires au survol.

À l'ouverture de la carte

- Les hôtels existants à l'adresse par tranche de taille (également en cochage/décochage).
- Les projets hôteliers.
- Localisation à l'adresse des sites hôteliers disponibles et des projets d'ouverture d'hôtel. Un double-clic sur les points rouges permet d'accéder à une fiche de présentation du site foncier : visuel, desserte, structure hôtelière projetée, points forts, calendrier, contact.

Les éléments à cocher/décocher selon les besoins (couches supplémentaires)

- Les hôtels existants à l'adresse par tranche de taille.
- Les hubs de transports tels que définis et proposés par le Premier Ministre.
- Les sites de l'appel à projets Inventons la métropole.
- Les sites de l'appel à projets Réinventer Paris.
- Les sites de l'appel à projets Réinventer la Seine.
- Les centres commerciaux (source : Apur) de plus de 25 000 m².

- Les lignes de transports (Transports en commun lourds) existantes.
- Les futures lignes du Grand Paris Express et du CDG Express (Charles de Gaulle Express).
- Les autres futurs projets ferrés (type Tangentielle nord, prolongement lignes métro, RER, tramway...).
- Les sites olympiques en projet dans le cadre de la candidature de Paris aux JO2024.
- Les sites touristiques en projets (sources : Apur « Grand Paris Express et lieux culturels » + sites web des territoires du Grand Paris).
- Les musées et sites patrimoniaux majeurs (Apur, Office du Tourisme et des Congrès de Paris, Direction Générale des Entreprises). Pour Paris, tous les lieux ayant accueilli plus de 20 000 visiteurs en 2014/2015. Hors Paris, les espaces ayant accueilli au moins 10 000 visiteurs en 2014/2015.
- Tourisme d'affaires (source: Viparis).
- Périmètres des principaux pôles d'emplois (source : Apur-Insee).
- Périmètres des ZAC (source : Apur).
- Photo aérienne.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, Paris Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, La Caisse des dépôts, Eau de Paris, l'Epaupif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

